ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL
ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ
ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS
ÉDUCATEUR TECHNIQUE SPÉCIALISÉ

FORMATIONS:
A.S.S / E.S / E.J.E / E.T.S

Niveau d'études

- **Niveau 6 : grade licence**
- **Durée : 3 ans en alternance**

L'alternance des formations au sein de l'IRTS CA consiste à suivre la formation sur une phase pratique (stages) et une théorique (cours) à l'institut.

A ne pas confondre avec la formation en apprentissage qui se fait chez un employeur avec un maître d'apprentissage pour la partie pratique et l'IRTS CA pour la partie théorique.

Quel niveau d'études pour intégrer ces formations ?

Vous devez être titulaire du baccalauréat ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation.

Vous devez être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau 4

Vous devez bénéficier d'une validation de vos études, de vos expériences professionnelles ou de vos acquis personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation.

Les lauréats de l'Institut de l'engagement sont admissibles de droit aux entretiens oraux d'admission.

Les lycéens inscrits en classe de Terminale peuvent se présenter aux admissions d'une ou plusieurs formations en s'inscrivant sur la plateforme Parcoursup et ce quelque soit la filière du Baccalauréat.

INSCRIPTION AUX ADMISSIONS :

INSCRIPTION PARCOURSUP

Vous êtes lycéen inscrit en classe de Terminale, étudiant en réorientation, apprenti, les inscriptions s'effectuent sur la plateforme « Parcoursup » : www.parcoursup.fr

INSCRISPTION SITE IRTS CA

Vous êtes Demandeur d'emploi ou Salarié, les inscriptions à la sélection se font sur le site : www.irtsca.fr

Il est conseillé aux candidats souhaitant s'inscrire uniquement à l'apprentissage de faire également une inscription sur la formation initiale sur la même filière.

Les voies d'accès à la formation :

La voie directe

- Les frais pédagogiques de la formation sont pris en charge par la Région Grand Est peu importe l'origine géographique des étudiants .
- En fonction de la situation financière des étudiants des bourses peuvent être attribuées par la Région Grand EST.

La voie de l'apprentissage

cfa@irtsca.fr

La formation continue

Dates d'inscription : Parcoursup et site Irts ca

Du 18 janvier au 9 mars 2023

- La réception des dossiers d'inscription Parcoursup se fait via la plateforme.
- Pour les demandeurs d'emploi ,les salariés en CDD et CDI, les reconversions professionnelles…veuillez renvoyer au service Admissions le dossier de candidature téléchargeable sur le site de l'IRTS CA.
- L'inscription pour ce public se fait sur deux listes distinctes :

La liste Quota concerne :

- Les lycéens ,étudiants , demandeurs d'emploi, salariés en CDD dont le contrat se termine au plus tard le 31 août 2023,reconversion professionnelle.
- Pour les candidats inscrits sur cette liste, les frais de la formation pédagogique sont pris en charge par la Région Grand Est.
- (Veuillez vérifier votre éligibilité à la prise en charge de la formation sur le site de la Région Grand Est : https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/prise-charge-frais-de-formation-secteur-sanitaire-social/).

La liste Hors Quota concerne :

Les salariés en CDI et cas particuliers dont la formation pédagogique n'est pas financée par la Région Grand Est.

Frais des admissions :

Frais des admissions par filière :

150 €

(dossier et entretien)

Il n' ya pas de pré-admission sur le dossier.

Inscription filière initiale et apprentissage : un seul paiement sera effectué pour une même filière.

Aucun remboursement ne sera effectué :

- **en cas de désistement**
- **si le candidat n’est pas admis à intégrer la formation**

Période prévisionnelle des admissions :

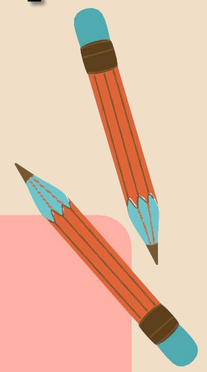

Du 18 avril au 5 mai 2023

Dates prévisionnelles par filière :

- **ASS : 18 et 20 avril 2023**
- **ETS : 20 avril 2023**
- **ES : 25/ 27 et 28 avril 2023**
- **EJE : 22 avril / 4 et 5 mai 2023**

Dates de convocation :

Les candidats recevront quelques jours avant l'entretien une convocation par mail.

Déroulement de la sélection :

Admissions :

prend en compte :

Les éléments figurant dans le dossier de candidature complété par un entretien destiné à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession. (Art.D.451-28-5 du Décret n° 2018-734 du 22 août 2018 relatif aux formations et diplômes du travail social.)

Durée de l'entretien :

Entretien de 30 minutes mené par deux formateurs destiné à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à exercer la profession.

Evaluation:

L'évaluation s'appuiera sur la motivation pour le choix de la formation ainsi que sur les sept attendus nationaux communs aux quatre diplômes d'Etat :

- **Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute.**
- **Montrer une capacité à gérer ses émotions et son stress face à des situations humaines difficiles ou complexes et à développer la maîtrise de soi.**
- **Savoir mobiliser des compétences d'expression orale et écrite.**
- **Montrer un intérêt pour les questions sociales et une ouverture au monde.**
- **Montrer un intérêt pour les questions d'apprentissage et d'éducation.**
- **Manifester de la curiosité et de l'intérêt pour l'engagement et la prise de responsabilités dans des projets collectifs.**
- **Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et travailler seul et en équipe.**

Nombre de places par filière et financées par la Région Grand Est :

ES	ASS	EJE	ETS
59	44	25	12

Profil d'un apprenant de l'IRTS CA

- **Etre curieux**
- **Qualités humaines : écoute,bienveillance …**

- **Expression écrite correcte**
- **Etre engagé**

- **Faire preuve d'assisuité**
- **Investissement personnel**

- **Apprécier le travail en groupe**
- **Ouverture d'esprit**

Frais de scolarité :

- **770 € par année universitaire**
  (sous réserve de modification)
- **80 € de caution du centre de documentation**
- **95 € : CVEC pour les statuts étudiants non boursiers de niveau 6 à acquitter auprès du CROUS.**

Bourses régionales
(simulation possible sur le site de la Région Grand EST, quelle que soit l'origine géographique des étudiants).

Prise en charge des frais de la formation pédagogique par la Région Grand EST, peu importe l'origine géographique.
(cf conditions générales de prise en charge de la formation pédagogique par la Région Grand Est.)

Accéder aux conditions générales de prise en charge de la formation par la Région Grand Est

Lien d'accès : https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/prise-charge-frais-de-formation-secteur-sanitaire-social/ .

- **Où se déroulent les cours théoriques ?**

A l'IRTS Champagne Ardenne à Reims (8 rue Joliot Curie 51100 REIMS)

- **Où se font les stages ?**

En majorité en Région Grand EST mais possibilité de les réaliser hors Région et à l'étranger.

- **Quelle filière de Baccalauréat permet de passer les admissions?**

Toutes les filières de Baccalauréat général , technologique et professionnelle permettent de se présenter aux admissions pour intégrer les formations du secteur.

- **Peut-on percevoir des Bourses d'études ?**

Les étudiants et les demandeurs d'emploi bénéficiant de l'ASS ou du RSA peuvent percevoir des bourses régionales quelle que soit l'origine géographique sous conditions de ressources.

- **Quel est le coût et quelle est la prise en charge des frais pédagogiques ?**

Pour les demandeurs d'emploi et les étudiants, les frais pédagogiques de la formation sont pris en charge par la Région Grand EST quelle que soit l'origine géographique.
Pour les salariés en CDI ,un devis est mis à disposition des employeurs sur notre site.

- **Y a-t-il des logements étudiants au sein de l'institut ?**

Il n' y a pas de logement à l'IRTS CA.

- **Quelle est l'insertion professionnelle après l'obtention du diplôme ?**

L'insertion professionnelle est très rapide dès l'obtention du diplôme soit en cdd ou cdi.

Mail : rajae.kamal@irtsca.fr

Tél : 03.26.06.93.14

Mme Rajae KAMAL
Chargée des Admissions
IRTS Champagne Ardenne

irts Champagne-Ardenne

INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL DE CHAMPAGNE-ARDENNE

8, rue Frédéric et Irène Joliot-Curie
51100 REIMS
03 26 06 22 88
contact@irtsca.fr

www.irtsca.fr

www.irtsca.fr

@irtsca
school/irts-champagne-ardenne

La Région Grand Est

UNAFORIS
Union Nationale des Acteurs de FOrmation et de Recherche en Intervention Sociale

PUGE plateforme unaforis grand est

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

- ACTIONS DE FORMATION
- ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)
- ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE